

Impôt sur le revenu—Loi

Saskatchewan	323
Alberta	2,030
Colombie-Britannique	1,014
Territoire du Nord-Ouest	109
Yukon	14
Total	60,131

[Traduction]

M. l'Orateur: On a répondu à la question n° 299 citée par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances) propose: Que la motion des voies et moyens visant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, déposée le mardi 23 octobre, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

● (1530)

LES RÈGLES DE 1971 CONCERNANT L'APPLICATION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances) propose: Que la motion des voies et moyens visant à modifier les Règles de 1971 concernant l'application de l'impôt sur le revenu, déposée le mardi 23 octobre 1979, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances) propose: Que le bill C-17, tendant à modifier le droit statutaire relatif à l'impôt sur le revenu et à modifier le Régime de pensions du Canada, soit lu pour la 1^{er} fois.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{er} fois et l'impression en est ordonnée.)

[M. Lawrence.]

[Français]

LES VOIES ET MOYENS

LE TARIF DES DOUANES

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances) propose: Que l'avis de motion des voies et moyens visant à modifier le tarif des douanes, déposé le mardi 23 octobre 1979, soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion est adoptée.)

LA LOI DE LA CONVENTION COMMERCIALE AVEC LA NOUVELLE-ZÉLANDE, 1932

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances) propose: Que l'avis de motion des voies et moyens visant à modifier la loi de la convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932, déposé le mardi 23 octobre 1979, soit adopté.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

LA LOI DE 1960 SUR UN ACCORD COMMERCIAL AVEC L'AUSTRALIE

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances) propose: Que la motion des voies et moyens visant à modifier la loi de 1960 sur un accord commercial avec l'Australie, déposée le mardi 23 octobre 1979, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

LA LOI DE L'ACCORD COMMERCIAL AVEC L'UNION SUD-AFRICAINE, 1932

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances) propose: Que la motion des voies et moyens visant à modifier la loi de l'accord commercial avec l'Union Sud-Africaine, 1932, déposée le mardi 23 octobre 1979, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

* * *

LE TARIF DES DOUANES

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances) propose: Que le bill C-18, tendant à modifier le Tarif des douanes de même que la loi de la convention commerciale avec la Nouvelle-Zélande, 1932, la loi de 1960 sur un accord commercial avec l'Australie et la loi de l'accord commercial avec l'Union Sud-Africaine, 1932, soit lu pour la 1^{re} fois.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)